



C.C.A.S. de Férim

**DELIBERATION
-02-25-**

Séance du 4 mars 2025

Le 4 mars 2025 à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Férim s'est réuni sous la présidence de M Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 8 février 2025.

Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : Michel PEDERENCINO, Henri DAZIN, Jean-Claude BERNARD, Jean-Marc CANDELIER, Jean-Luc VANDENBEUCK, Annie GENART, Rémi BOLDO, Audrey MELONI, Priscilla LEGRAND, Thérèse LEBLOND, Cathy DELOFFRE, Séverine DOLIN
Représentée : Pauline CANVA (pouvoir à Priscilla LEGRAND)
Secrétaire : Priscilla LEGRAND

Affectation des résultats

Monsieur le Président laisse la parole à Jean-Luc VANDENBEUCK et rappelle qu'il convient d'affecter les résultats constatés au compte financier unique 2024.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant le compte administratif :

- Son résultat de fonctionnement d'un montant de 3 745,25 €

Considérant les besoins recensés lors de l'élaboration du budget primitif 2025 ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

DÉCIDE

- D'affecter les résultats constatés à la section de fonctionnement au compte financier unique 2024 dans les sections correspondantes du budget 2025.

Ainsi délibéré,

Le Président du CCAS,
Michel PEDERENCINO